

Rapport de consultation citoyenne

Triskel Festival 2026 — Isle-aux-Grues

Rencontre du 25 octobre 2025 — Locaux municipaux de l'Isle-aux-Grues

Rédigé par le Collectif Triskel



1. Résumé exécutif

Le 25 octobre 2025, le Collectif Triskel a tenu une consultation citoyenne à l'Isle-aux-Grues afin de présenter les grandes lignes du projet Triskel Festival 2026, d'écouter les préoccupations des résidents et de répondre aux questions. La rencontre visait à instaurer un dialogue transparent et à éclairer la décision quant à la tenue du festival sur l'île. Le présent rapport, rédigé dans un ton institutionnel narratif, restitue fidèlement les thématiques abordées, les points de vue exprimés et les engagements pris, et propose les suites à donner.

2. Contexte et objectifs de la consultation

Le Collectif Triskel, organisme à but non lucratif fondé en 2024 (activités initiées dès 2012), étudie la possibilité de tenir l'édition 2026 du Triskel Festival à l'Isle-aux-Grues. À la suite d'échanges préliminaires avec la Municipalité et la Corporation de développement culturel, la présente consultation citoyenne a été organisée. L'objectif : présenter le projet, recueillir les questions et préoccupations, et identifier collectivement les conditions de réussite et de cohabitation harmonieuse.

3. Présentation synthèse du projet Triskel 2026

- Format : festival de musique et d'arts visuels, échelle humaine, ambiance familiale et intergénérationnelle.
- Durée : 3 jours (première fin de semaine de juillet 2026).
- Capacité cible : environ 1 500 personnes simultanément (incluant équipe et artistes).
- Implantation : site principal au Centre de la Volière et camping municipal; scène nocturne en intérieur (gymnase) pour limiter le bruit; zones clairement délimitées; contrôle d'accès.
- Mobilité : traversées dédiées pour festivaliers, politique « zéro voiture festivalière », nombre limité de billets VR (traversée spéciale de nuit); artistes en tournée via transport aérien régional.
- Environnement : plan de gestion des matières résiduelles (tri 3 voies, consignation), citerne d'eau potable, gestion professionnelle des eaux grises et noires; restauration du site après l'événement.
- Prévention et sécurité : équipe de sécurité professionnelle, plan d'urgence, premiers soins, intervenants psychosociaux, coordination avec SQ et services incendie.

4. Déroulement de la rencontre

La séance s'est déroulée en trois temps : (1) présentation du Collectif Triskel et du projet 2026; (2) période de questions et d'échanges avec la salle; (3) clôture et rappel des suites. La rencontre a fait l'objet d'un enregistrement afin d'assurer la traçabilité et la transparence.

5. Thèmes abordés et préoccupations citoyennes

5.1 Bruit et quiétude du milieu

Plusieurs interventions ont exprimé la crainte d'impacts sur la tranquillité insulaire, considérée comme un atout majeur de l'Isle-aux-Grues. Des demandes claires ont été formulées pour encadrer les niveaux sonores et les horaires.

5.2 Capacités et logistique

Des questions ont porté sur la capacité d'accueil globale (eau, sanitaires, déchets, déplacements), le contrôle des flux aux embarcadères et la cohabitation avec les usages locaux.

5.3 Identité et image du territoire

Certaines personnes ont exprimé des réserves quant à la compatibilité entre l'image de l'île (calme, nature) et un festival de musique, alors que d'autres y voient une opportunité de rayonnement et de revitalisation.

5.4 Retombées économiques et sociales

L'intérêt pour les retombées a été manifeste : retombées pour les commerçants, hébergements, emplois, visibilité régionale et attraction des 18–35 ans. Des mises en garde ont été faites sur la concurrence indue avec des commerces locaux et la pression sur les capacités d'hébergement.

5.5 Prévention, sécurité et urgence

Le public a questionné l'organisation sur la gestion de la foule, les plans d'urgence, les premiers soins, la gestion du feu et la réduction des méfaits (intervenants psychosociaux).

5.6 Communications et transparence

Des attentes élevées ont été exprimées en matière d'information préalable, de canaux d'échange et de reddition post-événement (rapport public).

6. Réponses et engagements du Collectif Triskel

6.1 Gestion du son

- Orientation des scènes pour limiter la propagation; mesure en continu des décibels; réduction graduelle du volume à partir de minuit; fermeture des scènes extérieures à 2 h; utilisation d'un espace intérieur (gymnase) pour les activités tardives.

6.2 Mobilité et flux

- Traversées planifiées avec Croisières AML (réservation obligatoire pour les détenteurs de billets); « zéro voiture festivalière »; quota de billets VR strict et validé; équipe au quai pour le contrôle; navettes et déplacements doux sur l'île.

6.3 Environnement et sanitaires

- Plan de gestion des matières résiduelles (tri supervisé, consignation, objectifs de détournement élevés); citernes d'eau potable; station de lavage; douches (plan A : gymnase; plan B : douches autonomes); gestion des eaux grises et noires par entreprises spécialisées; fosse septique vidée avant et après.

6.4 Prévention et sécurité

- Équipe de sécurité professionnelle; plan d'urgence en collaboration avec la SQ et les services incendie; procédure d'abri sur place si évacuation impossible; premiers soins et transport d'urgence par avion; présence d'intervenants psychosociaux et espaces de repos.

6.5 Communication et reddition

- Radios pour l'équipe (≈40 personnes); QG et kiosque d'information; page de l'événement mise à jour en temps réel; guide du/de la festivalier·ère envoyé à tous les détenteurs de billets; rapport public post-événement.

7. Perceptions générales et climat de la rencontre

Le climat a été respectueux et constructif, malgré des positions parfois divergentes. Un désir partagé se dégage : préserver la qualité de vie tout en considérant les opportunités de dynamisation. La population a clairement demandé des garanties mesurables et une gouvernance de proximité.

8. Prochaines étapes

- Sur la base de l'acceptabilité mesurée, confirmer ou non la tenue de l'édition 2026 à l'Isle-aux-Grues.
- Si le projet est accepté, mettre sur pied un comité de liaison incluant deux citoyen·nes de l'île, des représentants municipaux, la MRC et le Collectif Triskel.

9. Conclusion

Cette consultation a permis de clarifier les attentes et les conditions de réussite d'un éventuel Triskel 2026 à l'Isle-aux-Grues. Le Collectif Triskel réaffirme son engagement à avancer uniquement si la cohabitation est jugée acceptable par la communauté, et à documenter chaque étape de manière transparente.